

des échantillons assez médiocres. Le joli montant du prix, £5, et ceux des 2^e et 3^e de £10 et £25, offerts par l'association, auraient dû suffire pour produire un concours très animé. L'obstacle mis au concours paraît avoir été l'indifférence, ou simplement la crainte d'être battu. Cette crainte pourtant n'aurait comporté que le coup léger de porter le grain à la foire. A la manière dont les choses se passent, ce ne sont pas toujours les meilleurs échantillons qui sont conduits et montrés, aux expositions, et dans ce cas, les cultivateurs perdent l'avantage de voir les meilleures semences distribuées par tout le pays. D'un autre côté, pour le prix inférieur de £2 10, pour les 2 meilleurs minots, il y a eu plus de 20 concurrents, et il a été montré de superbes échantillons, à London. Nous nous flattons qu'il sera répondu à la libéralité de la Compagnie du Canada par un concours plus animé, une autre année.—*Toronto Colonist*.

ENSEIGNEMENT AGRICOLE EN FRANCE.

Quoique l'énergie, l'esprit d'entreprise et la marche en avant soient ordinairement réclamés et accordés comme les qualités qui caractérisent les habitants des Etats-Unis, nous pensons quelquefois que même dans ces qualités, ils sont surpassés, à quelques égards, par les habitants d'autres pays. En Angleterre et en Ecosse, l'entreprise privée fait beaucoup pour l'établissement d'écoles d'agriculture de différents grades, et en France, il y a présentement trois écoles du premier ordre, et cinquante d'un ordre inférieur, sous les auspices du gouvernement ou de particuliers. En Allemagne aussi, il y a un nombre considérable d'écoles d'agriculture. Comme le zèle plus grand de nos frères de ces pays pour l'intérêt de l'agriculture peut servir à raviver et à mettre en activité notre énergie latente, et comme les méthodes suivies dans ces écoles peuvent fournir des suggestions à ceux qui pourront établir des écoles d'agriculture sur leur propre responsabilité, ou à ceux qui pourront être chargés officiellement par un Etat de la conduite d'une telle école, nous donnerons, de temps à autre, quelques renseignements sur le succès de ces écoles, sur les modes d'enseignements adoptés et suivis, et sur tout ce qui pourra paraître devoir être ici intéressant ou utile.

Une des écoles régionales, comme on appelle en France celles du plus haut grade, est placée à Grignon, à environ 20 milles de Paris. A cette école, le temps de l'enseignement s'étend à trois années de 48 semaines, chacune. Durant l'année scolaire, il y a journellement des lectures ou leçons données par cinq professeurs, et au bout de chaque quinzaine de jours, un examen des élèves par l'assistant de chaque professeur. Le temps de l'étude est de 9 à 11 heures de l'avant-midi, et de 7 à 9 de l'après-midi. Le reste du temps est employé à l'inspection des champs et aux soins à donner aux animaux. Une ferme de

1162 arpens est attachée à cette école. Le nombre des étudiants est ordinairement de 100.—*Country Gentleman*.

L'EXPOSITION DE PARIS.

Les lords du Comité du Conseil Privé, ont émané, du Département des Arts et des Sciences, un compte-rendu des demandes reçues jusqu'au jour fixé, le 15 septembre, du nombre d'individus qui se proposaient d'exposer, et de l'espace qui leur serait nécessaire, à l'Exposition Universelle. Les demandes d'individus du Royaume-Uni représentent deux mille cent-trente expositeurs, et l'espace demandé est de 348,525 pieds carrés. Les demandes montrent l'ardeur avec laquelle le sujet est embrassé dans la Grande-Bretagne et l'Irlande. La Commission Impériale de France a annoncé l'intention d'accorder aux expositeurs du Royaume-Uni 162,000 pieds carrés, y compris les passages, et quoique l'espace accordé soit bien moindre que l'aire demandée, il excède de 62,000 pieds l'espace donné à la France, à l'Exposition de Londres, en 1851. S'il ne peut pas être obtenu plus d'espace, les lords du Conseil Privé suggèrent que les expositeurs choisissent eux-mêmes par l'entremise de comités locaux, les productions les plus importantes et les plus précieuses. Pour faciliter la subdivision, les lords du conseil ont ordonné qu'un certain espace de terrain sera partagé entre les différentes classes de manufactures, et qu'après qu'il aura été fait une petite réserve pour le complètement de tels départemens qui peuvent n'être pas représentés par les demandes déjà reçues, le reste sera subdivisé entre les divers comités, en partie proportionnellement au nombre et à la nature des demandes qui ont été reçues, et en partie proportionnellement à l'échelle sur laquelle chaque espèce d'industrie est conduite dans une localité. Chaque comité sera alors requis de faire entre ceux qui se proposent d'exposer une division de l'espace ainsi accordé la plus capable de faire honneur à leur district, ou à la branche particulière d'industrie qu'il représente.

Nous citons ces remarques d'activité en Angleterre, afin de porter ceux d'entre nous qui se proposent d'exposer à s'évertuer pour l'occasion. Le gouvernement est tout disposé à faciliter les vœux de la population, et il nommera une commission où l'hon. Frs. Hincks, ou l'hon. John Young sera invité à agir comme commissaire principal, et comme ils sont l'un et l'autre des hommes d'un caractère très énergique, et de beaucoup de savoir, nous sommes certain que les intérêts du Canada ne souffriront pas entre leurs mains, si leurs efforts sont secondés convenablement par la population.

Nous avons pris ce qui précède dans un numéro récent du *Montreal Pilot*. Nous espérons que la renommée du Canada, sous le rapport de l'industrie et des arts mécani-

ques, sera soutenue convenablement, à la grande exposition qui doit avoir lieu à Paris, le printemps prochain. L'espace réservé pour ce département sera ample, et il sera sans doute occupé complètement. A l'exposition de New-York, notre pays n'a été représenté qu'incomplètement, et c'a été pour plusieurs un sujet de regret; mais ce serait une chose beaucoup plus à regretter, si à l'exposition plus générale et plus splendide qu'il doit avoir lieu dans la capitale de la France, nous ne maintenions pas la position honorable que nous avons prise, au Palais de Cristal de Londres.

LIN ET CHANVRE DE RUSSIE.

La grande modération avec laquelle les restrictions de la guerre ont été appliquées jusqu'à cette heure aux relations commerciales qui affectent non-seulement les intérêts de la Russie, mais encore ceux de toutes les nations qui commerceront habituellement avec cet empire, peut avoir eu l'effet de mitiger les maux de la guerre vis-à-vis des intérêts mercantils de l'ennemi; mais dorénavant la rigueur du blocus sera sentie plus sévèrement, et les effets n'en seront probablement pas restreints au temps de sa durée. La cessation de nos relations avec la Russie sera passer par d'autres canaux les capitaux et l'industrie qui l'ont enrichie pendant si longtemps. Plusieurs de ses principaux articles d'importation, tels que le lin, le chanvre et le suif, peuvent venir de l'Inde ou de l'Amérique Méridionale, et nous ne doutons pas que, si la guerre continue, nous ne puissions tirer de nos possessions du dehors, ou d'autres pays, tout ce que la Russie nous a fourni jusqu'à présent. En Hongrie, par exemple, la culture du chanvre et du lin peut avoir lieu sur un plan presque illimité. En faisant que le commerce de la Russie avec ce pays soit détourné de ses anciens canaux et détruit, l'empereur Nicholas inflige à sa nation, des maux plus grands, peut-être, qu'il ne se l'imagine, car ils s'étendront au-delà de la guerre qui a donné lieu à ces obstructions, et appauvriront ses sujets plus même que les sacrifices qu'ils sont forcés de faire pour satisfaire aux demandes de l'autorité absolue et de l'ambition militaire.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE TERREBONNE.

Rapport des Juges ou Experts.

Après un examen soigneux des fermes et des récoltes appartenant aux différents individus qui ont concouru pour vos prix, nous avons fait les adjudications publiées dans le dernier numéro du *Journal*.

En faisant nos adjudications pour les fermes les mieux conduites, nos jugemens ont été guidés en grande partie par l'adaptation du système qui y est pratiqué à la nature du sol dans leurs localités respectives. Nous regardons l'administration des fermes à la